

## **Intervention Emmanuel OUDAR Congrès Mondial Contre la Peine de Mort, Bruxelles 2019**

Bonjour,

Je dirige une petite entreprise, dans le secteur de la communication événementiel, créée il y a plus de 25 ans dont je suis le principal actionnaire.

L'entreprise compte 12 salariés. C'est une entreprise qui fonctionne bien et qui produit des bénéfices.

Pour une association qui sollicite du soutien auprès du secteur privé, il est préférable de choisir des entreprises qui se portent bien pour obtenir de l'aide.

L'entreprise est constituée d'une équipe de femmes et d'hommes compétents, elle possède des outils de productions, un lieu de stockage et des véhicules.

Notre entreprise produit de la signalétique et des outils de communication du type, banderoles, panneaux, drapeaux, ballons, fanions, marquage adhésif et autres supports.

Nous avons le rôle de conseil et une expertise pour fabriquer, pour optimiser la présence du sponsor sur le terrain de ses événements, nous mettons en place ce matériel de communication et de signalétique sur des opérations de

sponsoring, du marquage d'événements culturels, sportifs, conférences de presse et autre.

Au cours de l'année 2000, suite à un appel aux dons de l'association « Ensemble Contre la Peine de Mort » trouvé dans la boîte aux lettres et qui m'a interpellé, je décide que l'entreprise peut faire un don à ECPM pour participer à l'abolition de la peine de mort dans le monde.

Ce don je l'ai renouvelé les années suivantes.

Il m'est toujours paru évident que si deux personnes devaient établir des règles de vie commune, la première de ces règles était de ne pas se donner le droit de vie ou de mots l'un sur l'autre.

Lors de l'élection présidentielle de 1981 en France, mon vote en faveur de Monsieur François Mitterrand a été essentiellement motivé par son engagement à abolir la peine de mort.

C'est en 2004 que je suis contacté par le directeur de l'association Ensemble Contre la Peine de Mort. Lors de notre rencontre, il m'est apparu évident que la participation de l'entreprise pouvait prendre d'autres formes.

C'est également au même moment que commence mon engagement personnel de militant pour agir contre la peine de mort.

Je me souviens que dans les premières années d'ECPM, les besoins étaient aussi simples que de trouver un lieu où se réunir, ou bien pouvoir photocopier des documents, c'est à l'époque, un des membres de l'association, un avocat, qui nous accueillait dans son cabinet.

C'est donc à partir de 2004 que mon entreprise accompagne et se met au service d'ECPM pour l'ensemble de ses besoins sur le terrain de ses évènements.

Je les conseille sur les matériaux, sur les différents types d'impressions, sur le type de visuel, sur le graphisme. Nous fabriquons ces visuels, nous les installons sur le terrain, nous les récupérons et nous stockons ce matériel s'il est réutilisable.

Les types d'évènements auxquels nous avons participé sont par exemple :

Chaque année :

Le stand de la Fête de l'Humanité, en septembre

La journée mondiale contre la peine de mort, le 10 octobre.

La marche des fiertés à Paris, en juin

Mais aussi, lors de campagnes en faveur de condamnés à mort comme, Monsieur Hank Skinner ou Monsieur Serge Atlaoui ...

Nous avons également fait des tirages pour des expositions de photos ou bien pour des expositions de dessins, réalisés pour une des actions d'ECPM, « dessine-moi l'abolition » dans le cadre du projet « éduquer à l'abolition », cette exposition est installée et visible lors de ce congrès.

Et bien sûr, nous soutenons ce 7<sup>ème</sup> congrès mondial contre la peine de mort.

J'ai provoqué des débats avec les salariés, j'ai pu sensibiliser des fournisseurs de l'entreprise et les faire participer à nos actions.

Nous entrepreneur, nous pouvons, chacun à notre échelle, participer à l'abolition universelle de la peine de mort.

Je vous remercie.